

Un engagement commun pour des objectifs partagés

En signant la charte « Agir ensemble pour les rapaces », vous bénéficiez d'un programme spécifique comprenant la mise à disposition d'outils d'animation et l'accompagnement par des associations naturalistes. Vous rejoignez un réseau d'acteurs de la région Midi-Pyrénées qui agissent pour mieux connaître les diverses espèces de rapaces diurnes et nocturnes qui nichent dans notre région et œuvrent en faveur de leur préservation.

Les associations de protection de la nature partenaires de l'opération « Agir ensemble pour les rapaces » cosignent la Charte et s'engagent avec vous, acteur local désireux de s'impliquer dans la préservation des rapaces.

Vous êtes un acteur du territoire...

En signant cette charte, vous reconnaissez l'importance de :

- **Protéger** les rapaces sur leur territoire
- **Préserver** les milieux naturels nécessaires à leur reproduction, alimentation et tranquillité
- **Développer** la sensibilité des citoyens vis à vis de ces espèces
- **Promouvoir** les actions réalisées en faveur de rapaces

Vous souhaitez mettre en œuvre une (ou plusieurs) actions...

- » Cette action peut porter sur une espèce, un groupe d'espèces ou encore leurs habitats.
- » L'action s'attachera à cibler un enjeu prioritaire lié à la préservation d'une ou plusieurs espèces de rapaces du territoire.
- » L'action sera réalisée durant l'année de signature de la charte.
- » Les moyens techniques et financiers ainsi que la communication liée à sa mise en œuvre sont pris en charge par votre structure.

Nos associations vous accompagnent et s'engagent à :

- **Mettre à votre disposition** des outils créés pour ce programme (ainsi que tout autre support existant utile en fonction de l'action engagée).
- **Fournir des conseils de naturalistes ornithologues** de terrain sur les actions définies en commun.
- **Aider à la réalisation d'animations locales** (soirées débats, conférences, diaporama, balades naturalistes, ateliers pédagogiques etc.) définies en commun.

Les outils mis à disposition dans le cadre du programme sont :

- **Une exposition de 16 panneaux** autoportés présentant toutes les espèces de rapaces nicheurs de Midi-Pyrénées ainsi que des éléments sur les menaces et actions existantes. Richement illustrés et proposant un contenu original propre au contexte régional, ces panneaux constituent des supports de choix pour la sensibilisation d'un large public à la connaissance du patrimoine naturel local.
- **Un livret** présentant les milieux de vie des rapaces, les menaces existantes ainsi que des pistes d'actions, se basant sur des exemples locaux précis, permettant à chacun de trouver des réponses concrètes et des modalités d'intervention en faveur des rapaces.
- De plus, les signataires de la Charte intégreront le réseau « Agir ensemble pour les rapaces » et pourront ainsi bénéficier des retours d'expériences réalisées sur d'autres territoires.



Vous vous engagez à réaliser la ou les action(s) suivante(s) :

Action (s) : Préservation d'un site à Chevêche d'Athéna dans la propriété de Monsieur Rouffet

Espèce(s) de rapace(s) concernée(s) : Chevêche d'Athéna

Danger / Menace : Raréfaction des sites de nidification, espèce très localisée en déclin.

Localisation : Lieu de résidence de Mr Jean-François Rouffet, Balma, Haute-Garonne

Période prévue pour la réalisation : Dès la signature de la charte

Partenaires techniques : Bénévoles de Nature Midi-Pyrénées et de l'association locale l'APCVEB

Descriptif simple de la ou des action(s) : Maintien de l'habitat de l'espèce et pose de nichoir

Animation(s) locale(s) prévues : Soirée - Diaporama avec les habitants, panneaux d'exposition

Moyens techniques et ou financiers mis en œuvre : Opération effectuée entièrement bénévolement

Communication : Site Internet Nature Midi-Pyrénées, NewsLetter "Agir pour les rapaces"

Signataires :

Jérôme Calas
Président de Nature Midi-Pyrénées

Jean-François Rouffet